

Assainissement - Programme de travaux 1996 - Adoption du programme - Demande de subventions

M. LE MAIRE, Rapporteur : Le budget voté pour l'exercice 1996 par le Conseil Municipal lors de sa séance du 4 mars écoulé, le report des crédits 1995 et le financement complémentaire prélevé sur les disponibilités (Conseil Municipal de juin 1996, affectation de l'excédent du CA 1995), permettent de retenir un programme d'investissements correspondant aux catégories de travaux suivantes :

Réseau d'assainissement	18 850 000 F HT
- Entretien/Exploitation	
- Extension	
- Opérations individualisées	
- Réhabilitation	
- Etudes diverses	
Station d'épuration	6 176 500 F HT
- Travaux neufs/Grosses réparations	
- Valorisation des boues	
- Télécommande/Télégestion	
Equipements du Service	1 230 000 F HT
- Matériel et outillage d'exploitation	
Construction Batiment CTM	200 000 F HT
Total	26 456 500 F HT

Le financement de ces travaux est le suivant :

24 556 500 F HT au budget primitif 1996 (autofinancement, emprunts et aides de l'Agence de l'Eau),

1 900 000 F HT : Affectation de l'excédent du compte administratif 1995.

La Commission Voirie-Réseaux-Transports, réunie le 5 mars 1996, propose d'adopter le programme suivant pour l'année 1996 :

1 - Réseau d'assainissement

1.1 - Entretien/Exploitation

En ce qui concerne le réseau d'assainissement, hors travaux neufs d'extension, les principales dépenses d'investissement prévues en 1996 sont les suivantes :

* Travaux neufs pour le compte de tiers : Branchements sur réseau existant

893.2315/00513 - CS 30800 (Financement : 800 000 F sur BP 1996 et 250 000 F pour affectation excédent (CA 1995))	1 050 000 F HT
---	----------------

* Travaux neufs sur réseau - Réhabilitation :

- Réhabilitation (7^{ème} tranche) : collecteur Chamars, rue Mégevand

- Collecteurs non visitables : diverses opérations ponctuelles dont avenue de l'Observatoire

893.2315/89117 - CS 30800 (Financement : 2 000 000 F sur BP 1996 et 500 000 F pour affectation excédent (CA 1995))	2 500 000 F HT
---	----------------

* Installations techniques - Matériels et industries

893.21532/00513 - CS 30800 (Financement : B.P. 1996)	400 000 F HT

	3 950 000 F HT

*1.2 - Extension de réseau***a) Opérations en coordination**

* Rue du Funiculaire

Rénovation de l'égout effondré, en coordination avec travaux GDF et Service des Eaux	1 600 000 F HT
--	----------------

* Faubourg Tarragnoz

Extension du réseau de collecte et mise en place d'un poste de refoulement des eaux usées vers le collecteur rive droite via la passerelle Mazagran	1 600 000 F HT
---	----------------

* Faubourg Rivotte

Reprise de branchements en coordination avec les travaux de voirie

- Tranche ferme	300 000 F HT
-----------------	--------------

- Tranche conditionnelle	150 000 F HT
--------------------------	--------------

* Rue Sellier

Reprise de branchement en coordination avec la voirie	200 000 F HT
---	--------------

* Chemin des Grands Bas

Coordination avec travaux de voirie	100 000 F HT
-------------------------------------	--------------

* Riverains City

Raccordement à l'égout des propriétés situées en arrière de La City	150 000 F HT
---	--------------

* Rue Ravel

Reprise égout avant travaux DSQ	100 000 F HT
---------------------------------	--------------

Sous-total des opérations à mener en coordination	4 200 000 F HT
--	-----------------------

b) Opération lancée en 1995 à poursuivre

*Rue du Crotot et rue Fabre

Mise en place d'une conduite pour récupération des eaux usées et reprise des branchements à l'égout 400 000 F HT

c) Opération destinée à la lutte contre les inondations

*Travaux d'amélioration du réseau rues Jacquard et Kennedy, suite inondations du secteur MATY 400 000 F HT

d) Opérations d'extension du réseau d'assainissement à lancer en 1996

*Rue du Point du Jour

Prolongement du réseau d'assainissement jusqu'au réservoir d'eau potable 1 400 000 F HT

*Chemin des Chevanney

Extension de réseau suite construction en cours 200 000 F HT

- *Opérations à lancer en fonction des résultats d'appels d'offres*

*Chemin de La Chaille

Prolongement du réseau d'assainissement suivant évolution du secteur (alignement)

*Rue Schlumberger

Poste de refoulement et reprise égout pour sept constructions

Total extension de réseau :

893.2315/00513 - CS 30300 6 600 000 F HT
(Financement : BP 1996)

1.3. - Opérations individualisées

*Construction du bassin de rétention rue Lavoisier 4 700 000 F HT

Première Tranche pour débiter les travaux de cet ouvrage en aval du futur collecteur sous la voie de desserte et de contournement.

Cette opération fera l'objet d'une prochaine délibération du Conseil Municipal (financement BP 1996).

*ZAC La Fayette : extension réseau d'assainissement pour desservir le secteur d'implantation de SUPERFOS,

893.2315/88016 - CS 30300 1 000 000 F HT
(Financement BP 1996)

*Château Galland : solde opération en cours,

893.2315/91058 - CS 30300 450 000 F HT
(Financement BP 1996)

*Dérivation échangeur Planoise : construction d'un ouvrage de dérivation dans le cadre des travaux Micropolis pour alimenter un futur bassin de rétention des eaux pluviales à la Malcombe

893.2315/96007 - CS 30300 1 500 000 F HT
(Financement BP 1996)

*Equipement des déversoirs d'orages : première tranche de la constitution du réseau de mesure de la pollution émise aux déversoirs (obligation réglementaire, décret du 22 décembre 94)

893.2315/96003 - CS 30800 400 000 F HT
(Financement BP 96)

1.4 - Matériel logiciel cartographie

*Informatisation des données cartographiques du réseau d'assainissement

2315 - 89020 - CS 30 800 250 000 F HT
(Financement BP 1996)

2 - Station d'épuration

2.1 - Grosses réparations

Le programme prévisionnel des opérations nouvelles et des grosses réparations à la station d'épuration de Port-Douvot est le suivant pour 1996 :

*Réhabilitation de la ligne n° 1 de digestion des boues : montant prévisionnel de l'ordre de 2 500 000 à 3 000 000 F HT, suivant l'état des ouvrages constaté en début de travaux.

*Extension de l'aire de stockage des boues pour disposer d'environ 4 mois de capacité - coût évalué à 1 500 000 F H.T.

*Diverses opérations de moindre importance financière :

- rénovation de l'épaississeur des boues primaires n° 1,
- rénovation des décanteurs primaires de la première tranche de traitement des effluents,
- installation d'un dégrilleur grossier sur prétraitement tranche 1,
- rénovation filtre à bande Presse-Val,
- mesures débits by pass sortie décanteurs tranche 1 et bassin d'orage tranche 2,
- nettoyage automatique de la goulotte du clarificateur 2 tranche 2,
- coalimentation au gaz naturel du groupe JENBACHER,
- aménagement dépotage des boues des stations extérieures.

893.2315/86800 - CS 30800 5 704 000 F HT
(Financement : 4 704 000 F sur BP 1996 et 1 000 000 F pour affectation excédent (CA 1995))

2.2 - Valorisation agricole des boues

*Mise à jour du plan d'épandage des boues

893.2315/85801 - CS 30800 100 000 F HT
(Financement BP 1996)

2.3 - Télécommande/Télégestion

* Raccordement de la station d'épuration au système informatique Ville par fibre optique,

*Evolution du système de Gestion Centralisée

893. 2315/80800 - CS 30800 372 500 F HT
(Financement : 222 500 F sur BP 1996 et 150 000 F pour affectation excédent (CA 1995))

3 - Equipement du Service

En dehors des investissements relatifs au réseau d'assainissement et à la station d'épuration, il est envisagé d'acquérir du matériel d'exploitation, informatique, transport et mobilier.

Il est prévu de remplacer cette année le système d'inspection vidéo des collecteurs non visitables (l'équipement actuel est obsolète et son vieillissement entraîne d'innombrables réparations). Coût prévisible de l'opération : 500 000 à 600 000 F suivant les adaptations nécessaires au véhicule spécialisé (893.2172/00513 - 30800 Matériel spécifique d'exploitation).

L'équipement prévisionnel du Service Assainissement représente :

*Montant global 1 230 000 F HT
(Financement BP 1996)

4 - Batiment CTM

Un crédit est prévu pour lancer les études de construction d'un bâtiment de bureaux au Centre Technique Municipal de la Pelouse.

893.2313. CP 96002 - CS 30800 200 000 F HT

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver le programme d'investissements 1996 du Service Assainissement,
- autoriser M. le Maire à signer les marchés ou factures à venir, à intervenir après appel d'offres,

- autoriser M. le Maire à signer le (ou les) ordre(s) de service ou avenant(s) éventuel(s) permettant l'exécution complète des travaux du programme 1996, y compris les travaux supplémentaires et ceci, dans la limite des crédits déjà inscrits au budget primitif 1996 et ceux qui seront votés au budget supplémentaire après adoption du compte administratif 1995,

- solliciter les aides de l'Agence de l'Eau, conformément au troisième contrat d'agglomération du 15 décembre 1994 passé avec cet organisme,

- procéder à l'ajustement, en dépenses et en recettes, des aides de l'Agence de l'Eau obtenues en fonction des montants réels des travaux effectués,

- solliciter l'aide du Département pour ces travaux et réaffecter la recette obtenue au chapitre ayant supporté la dépense, cette aide venant en déduction de la part à la charge de la Ville.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ces propositions.

Visa préfectoral du 30 avril 1996.